

Bonjour,

Concernant le justificatif de Longuyon, il s'agit du document attestation du changement de rue et de numéro de notre local à Longuyon, devenu 24 rue du Hac à Longuyon (ex-rue F. Kaiser).

Je vois seulement maintenant que cette formalité n'est pas apparue sur le document de synthèse...

Concernant les administrateurs, M. Bertrand est sorti lors de l'AGO du 7 décembre 2021 et l'EARL Emiflorest est entrée le 20 novembre 2022 (avec renouvellement en décembre 2025).

Au regard de mon commentaire et de mémoires, le Guichet unique présentait tellement de faille que j'ai fait la demande comme telle, en espérant pouvoir régulariser ma demande ultérieurement (c'est le cas aujourd'hui).

Concernant la publicité au journal officiel, nous attendions l'exécution effective de toutes les modifications en cours sur le Guichet unique pour notre Kbis pour l'effectuer. En effet, le Kbis n'est plus à jour depuis des années, mais la régularisation est en cours. Veuillez noter que notre société est une coopérative à capital variable.

Je suis navrée pour ces erreurs et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien à vous,

Patricia